

Témoignages

**SPÉCIAL
TIRÉ À PART**

DU N°16236 NOVEMBRE 2008



LA VÉRITÉ SUR LE CONFLIT DU PRIX DES CARBURANTS

Le préfet peut et doit décider une nouvelle baisse

À La Réunion, la plus grande partie de la population ressent une vive inquiétude au sujet du coût de la vie et du pouvoir d'achat, en plus des problèmes souvent dramatiques du chômage, de l'exclusion et de la précarité, du manque de logements etc. Le prix des carburants et du gaz fait partie de ces sujets d'inquiétude car il pèse de plus en plus sur les budgets des familles.

Depuis des années, le Parti Communiste Réunionnais a attiré l'attention de l'opinion et des décideurs sur les effets à craindre de la hausse du prix du pétrole, raison des sur-profits réalisés par les compagnies pétrolières et leurs spéculateurs. Le PCR a demandé l'application de la loi votée en 2000 créant l'Observatoire des Prix et des Revenus, afin que cette institution fasse notamment la transparence totale sur la formation des prix des produits pétroliers. Depuis la création de cet observatoire en

2008 (enfin!), l'État refuse de répondre positivement à cette revendication; et voilà qu'en plein conflit autour du prix des carburants, le secrétaire d'État à l'Outre-mer annonce qu'un travail va être accompli prochainement en ce sens par l'État. Mais lorsque des professionnels du transport routier décident la semaine dernière de barrer les routes pour obtenir une baisse du prix du gazole, le représentant de l'État à La Réunion leur dit de s'adresser... à la Région ! Or la Région, comme les autres collectivités réunionnaises et contrairement aux pétroliers, n'a tiré aucun profit des taxes sur les carburants qu'elle perçoit, selon la loi, pour financer des travaux routiers. Pourquoi donc ce comportement du préfet? Devant la montée de la colère des Réunionnais face aux abus des pétroliers, les transporteurs ont fini par demander une baisse de 20 centimes par litre d'essence non seulement pour eux mais aussi pour tous les consommateurs. Mais le préfet a trouvé en Joël Mongin, connu pour ses opinions politiques, un allié, qu'il a su rallier à sa cause. L'un et l'autre ont donc désigné la Région — parfois avec des mensonges, des insultes et

des menaces contre son vice-président, Pierre Vergès — pour lui demander de baisser ses taxes sur les carburants, en plus des 5 centimes par litre que le représentant de l'État avait décidé d'appliquer aux pétroliers.

Et le prix du gaz ?

Or le préfet savait que la Région en accord avec l'Association des maires était prête à restituer le bonus de l'octroi de mer perçu en 2008 sur la base de l'augmentation des prix des carburants, soit 2,5 millions d'euros. Il a fini par imposer aux pétroliers une nouvelle baisse de 5 centimes par litre pour tous les consommateurs et demandé à M. Mongin de signer cet accord et de lever les barrages.

L'impossible était donc devenu possible: 10 centimes d'euro de moins par litre de carburant pour tout le monde, ce qui représente 41 millions d'euros tirés sur les profits des pétroliers et qui ne sortiront pas de la poche des Réunionnais. Signalons au passage que Joël Mongin n'a pas redistribué à tout le monde les 2,5 millions d'euros de la Région et des communes mais les a gardés

pour sa seule corporation. Ceci dit, le problème du prix des produits pétroliers n'est pas réglé pour autant. D'abord, le prix du gaz n'a toujours pas été diminué.

Ensuite, les prix des carburants peuvent encore baisser jusqu'à au moins 20%, comme c'est déjà le cas dans les pays voisins (à Maurice, à Mayotte et aux Comores) et en France (sans contribution des collectivités). Le 1er décembre prochain, lors de la nouvelle fixation des prix des carburants et du gaz par le préfet, que va-t-il se passer ? Le préfet va-t-il trancher en faveur de la population réunionnaise et confirmer son annonce, faite avant la grève des transporteurs, d'une baisse des prix à cette date, ou va-t-il essayer de protéger les bénéfices des compagnies pétrolières ?

Une baisse des prix des carburants au 1er décembre est d'autant plus attendue que le prix du pétrole continue à baisser.

De plus, devant la persistance de la crise économique et financière, tous les Réunionnais attendent un geste significatif en faveur de leur pouvoir d'achat.

Le Parti Communiste Réunionnais réitère donc sa demande d'une nouvelle baisse des prix des carburants et du gaz au 1er décembre prochain. Cette baisse devra être réalisée en prenant sur les bénéfices des compagnies pétrolières et non pas sur les recettes des collectivités (Région, Département et Communes...) qui en ont besoin pour investir dans le développement de notre île.

En quoi les consommateurs Réunionnais doivent-ils continuer à engraisser les pétroliers ?

Les compagnies pétrolières ne connaissent pas la crise. Les résultats sur les neuf premiers mois de l'année atteignent des records. Les cinq premiers groupes mondiaux (ExxonMobil, Shell, British Petroleum, Chevron et Total) viennent d'annoncer des résultats sans précédents pour le troisième trimestre. A La Réunion, les pétroliers perçoivent une importante marge bénéficiaire. Cette marge est plus élevée qu'en France. Les consommateurs (particuliers et professionnels) doivent poser la question aux compagnies pétrolières : Pourquoi, nous consommateurs, nous devons payer vos profits faramineux ?

Jackpot cette année pour les compagnies pétrolière ! Bénéfices record en pleine crise. Les profits réalisés par les cinq plus grandes compagnies pétrolières se chiffrent à 53 milliards de dollars (41.2 milliards d'euros). ExxonMobil a dégagé un bénéfice de 14,8 milliards de dollars, en hausse de 58% par rapport à la même période de 2007 ; l'anglo-néerlandais Shell a annoncé un résultat de 8,4 milliards (+31%) ; Chevron l'a plus que doublé, à 7,9 milliards. Des pétroliers américains plus modestes comme Marathon Oil ou Hess ont aussi multiplié leurs profits par deux, tandis que celui du britannique BP grimpait à 8 milliards de dollars (+148%). Les géants du pétrole ne sombrent pas dans la déprime.

53 Milliards de dollars, c'est le bénéfice réalisé par les cinq compagnies pétrolières sur les neuf premiers mois de l'année 2008

Quant au groupe français Total, il a dégagé le bénéfice le plus élevé de son histoire au troisième trimestre et est bien parti pour réaliser en 2008 le plus gros profit jamais enregistré par une entreprise française, grâce à l'envolée des cours du pétrole.

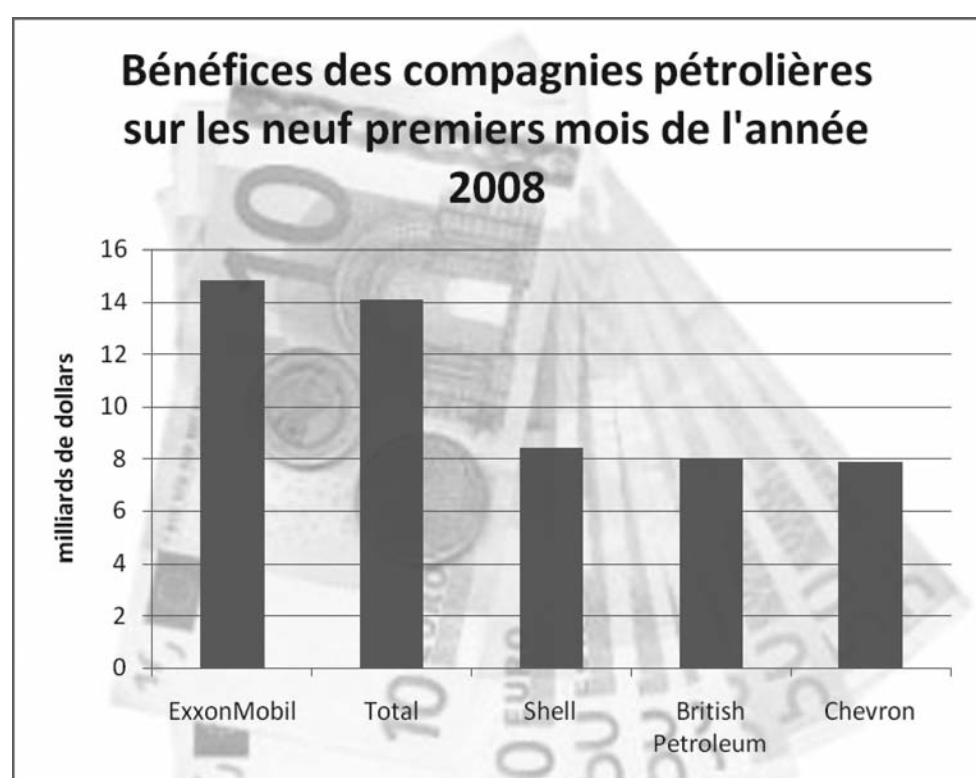
Le bénéfice net ajusté de Total a bondi de 35% au troisième trimestre à 4,1 milliards d'euros, soit plus qu'attendu par les analystes financiers.

Total : le plus gros profit jamais réalisé par une entreprise française

Sur les neuf premiers mois de 2008, le bénéfice a gagné 21% à 11 milliards d'euros (14.1 milliards de dollars), un record là aussi.

S'il termine l'année sur cette lancée, le groupe ne devrait pas avoir de mal à battre son record de 2006 (12,58 milliards d'euros), qui était le plus gros profit jamais enregistré par une entreprise française.

	BÉNÉFICES SUR LES 9 PREMIERS MOIS DE L'ANNÉE 2008	PROGRESSION SUR 1 AN
ExxonMobil	14.8 milliards de dollars	+ 58 %
Total	14.1 milliards de dollars	+ 21 %
Shell	8.4 milliards de dollars	+ 31 %
British Petroleum	8 milliards	+ 148 %
Chevron	7.9 milliards	+ 51 %



Les cinq premières compagnies pétrolières ont réalisé un bénéfice de 53 milliards de dollars (= 41.2 milliards d'euros) sur les neuf premiers mois de l'année 2008 !

Des bénéfices record en 2008 !

Total profite notamment de l'envolée des prix du brut, qui ont atteint un sommet historique à plus de 147 dollars en juillet. Sur le trimestre, le prix moyen du baril de Brent s'est ainsi élevé à 115,1 dollars en moyenne, soit 54% plus cher qu'à la même époque de 2007.

Il y a un vrai déséquilibre entre les compagnies pétrolières qui dégagent des profits exceptionnels et les consommateurs qui subissent des hausses de prix croissantes.

Les consommateurs réunionnais n'ont plus à payer les marges bénéficiaires des compagnies pétrolières

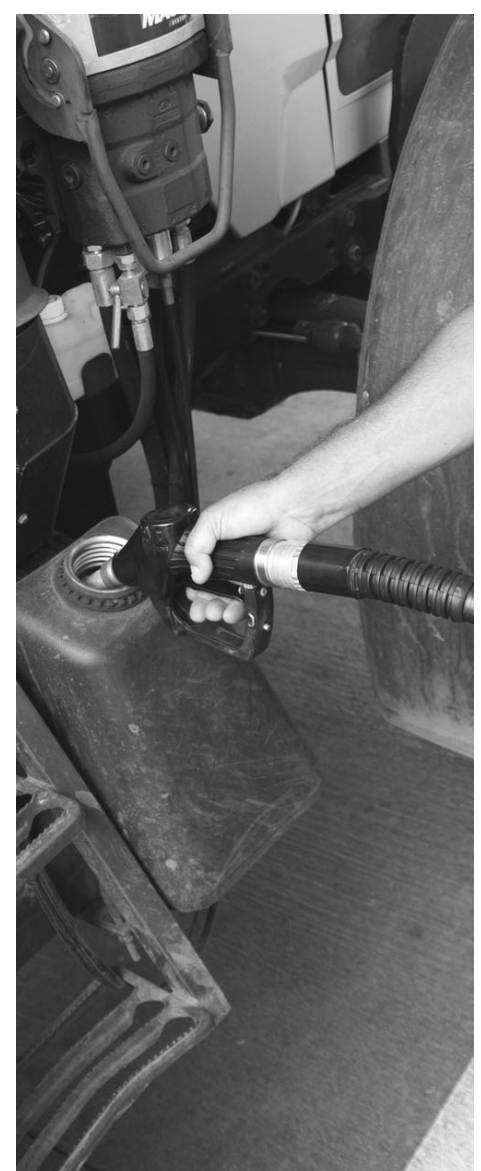
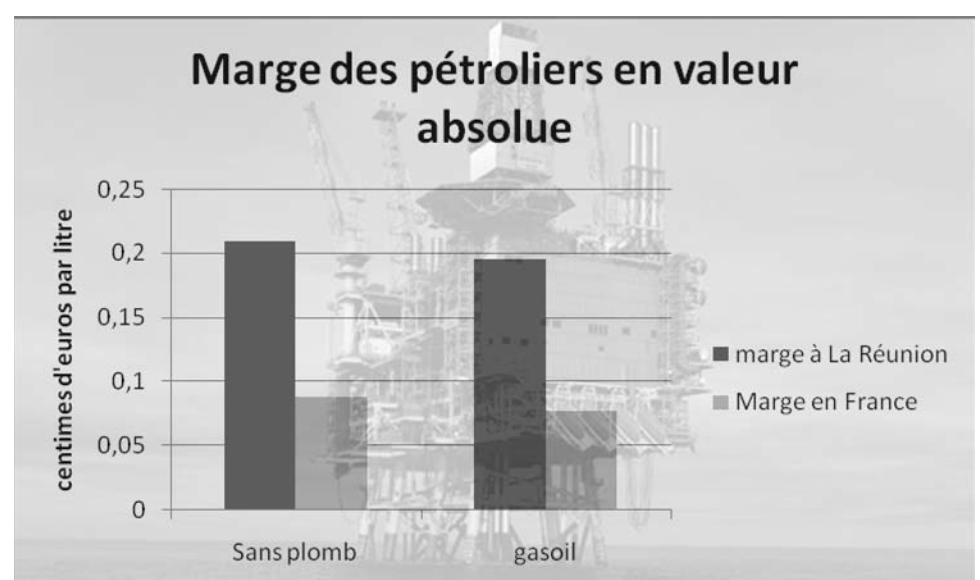
L'opinion générale appelle à la baisse des prix. Rappelons qu'à La Réunion, les pétroliers perçoivent une marge plus importante qu'en France.

Or en France les prix à la pompe suivent le prix du baril de pétrole. Malgré une marge beaucoup plus faible en France, les prix des

carburants à la pompe ont diminué. Les consommateurs Réunionnais n'ont plus à payer les importantes marges bénéficiaires des pétroliers.

12 centimes d'euros de marge par litre de carburant de plus à La Réunion qu'en France !

	SANS PLOMB	GASOIL
Marge des pétroliers à La Réunion	13.32 % soit 0.209 euros/litre	15.02 % soit 0.195 euro/litre
Marge des pétroliers en France	6.36 % soit 0.088 euro/litre	5.96 % soit 0.077 euro/litre



LE PRÉFET IMPOSE AUX PÉTROLIERS UNE BAISSÉ DE 10 CENTIMES

41 millions d'euros pour tous les Réunionnais

La fermeté de la Région a permis à tous les Réunionnais de bénéficier d'une baisse de prix sur les carburants. Les transporteurs ont quant à eux obtenu 2,5 millions d'euros pris sur une recette exceptionnelle des collectivités. En quelques jours, l'Etat a donc été contraint d'imposer aux pétroliers une baisse de 10 centimes par litre, ce qui représente sur une année 41 millions d'euros. Ce n'est pas rien. La bataille n'est pas terminée.

Malgré le fait que l'on ait pointé du doigt la Région, il s'avère que la détermination de la collectivité à ne pas céder à des arguments démagogiques a permis aux Réunionnais de remporter une victoire importante dans la bataille pour le pouvoir d'achat. Tous les Réunionnais ont donc droit à une baisse de 10 centimes par litre de carburant.

La Région n'a pas voulu entrer dans le jeu de ceux qui demandaient aux collectivités de prendre sur leurs finances pour s'aligner sur l'offre de cinq centimes par litre faite par les pétroliers vendredi. C'est-à-dire, puisque l'Etat baissait le prix de 5 centimes, la Région devait baisser le niveau des taxes de 5 centimes.

71% d'investissements à la Région

Une telle décision aurait mis en péril les budgets des collectivités, et surtout le budget de la Région. Or, 71% des dépenses du Conseil régional sont des investissements. Ces derniers créent de l'activité pour toute l'économie, et donc des emplois. Or, une baisse des prix à la pompe financée par les ressources propres des collectivités a le résultat inverse. En effet, si les recettes des collectivités sont amputées, elles diminuent leurs investissements. Au final, des emplois sont supprimés. La Région, qui collecte les taxes sur les carburants pour les redistribuer à toutes les collectivités, est restée ferme sur ce principe. Le préfet a donc dû se tourner vers les compagnies pétrolières. Vendredi, le représentant de l'Etat annonçait une baisse de 5 centimes pour tout le monde et indiquait que les compagnies pétrolières ne pouvaient pas aller plus loin. Moins de trois jours plus tard, il a dû imposer à ces mêmes compagnies 5 centimes de baisse supplémentaire. Ceci démontre que d'autorité, le préfet peut faire baisser les prix, et il peut exiger des compagnies pétrolières en quelques jours un effort de 10 centimes. Pour les Réunionnais, cette baisse des prix pour tout le monde se traduit par un gain de plus de 41 millions d'euros.

Agir sur le long terme

Pour aller vers les 20 centimes réclamés par les professionnels, la Région et les collectivités ont décidé de financer une baisse de 10 centimes prise sur une rentrée financière exceptionnelle. D'un montant de 2,5 millions d'euros, cette somme ne pourra donc pas être mise au service d'investissements pour tous les Réunionnais. Elle permet aux professionnels de bénéficier d'un remboursement de 10 centimes d'euros par litre de gazole pendant trois mois. Cela veut dire également que dans l'état actuel, une fois que cette recette exceptionnelle sera épuisée, on en revient à 10 centimes pour tout le monde.

Au-delà de cette baisse, la Région a proposé aux transporteurs plusieurs mesures destinées à pérenniser la profession. Il s'agit tout d'abord de veiller à appliquer partout et à tous les niveaux de la sous-traitance la loi qui oblige le donneur d'ordre à répercuter dans la facture qu'il paye au transporteur la hausse des prix du carburant. Cela représente entre 13 et 18 centimes par litre de carburant.

La bataille n'est pas terminée

On a ensuite des mesures pour faciliter l'accès des petits transporteurs aux marchés publics. À noter également des projets d'infrastructure destinés spécifiquement à l'amélioration des conditions de travail des transporteurs : aires de repos et centres logistiques. Tout ceci va bien au-delà de 20 centimes par litre de carburant, et constitue un soutien sur le long terme.

Manuel Marchal



Lors des négociations, la Région est restée sur une position de principe qui permet à tous les Réunionnais d'avoir droit à une baisse de 10 centimes. (photo Imaz Press Réunion)

TAXES SUR LES CARBURANTS :

Touche pas à nos taxes

Pour baisser le prix des carburants, il apparaît clair à tout le monde qu'il n'y a pas d'autres solutions que de prendre sur les profits des sociétés pétrolières.

En effet, ces sociétés font d'énormes bénéfices. Total à elle seule a réalisé en 2007 plus de 12 milliards de bénéfice ! Et tout laisse à prévoir qu'en 2008 ses bénéfices seront encore plus importants. Si on prend toutes les sociétés pétrolières qui existent à La Réunion, elles ont du faire l'année dernière plus de 40 milliards de bénéfice. Quand on baisse de 10 centimes d'euro le litre de carburant pour tous les consommateurs de La Réunion, cela représente une somme de 41 millions d'euros soit même pas 0,1 % des bénéfices de ces sociétés. Autant dire une goutte d'eau. Or, certains dans cette crise ont voulu faire payer cette baisse par la Région. Ils ont concentré tous leurs coups contre la Région en disant que c'est à elle de payer. Or les recettes provenant des taxes sont réparties entre la Région (environ 50 %), le Département (environ 25 %) et toutes les communes (environ 25%). L'ensemble de ces recettes sont en fait nos impôts. C'est nous qui payons les taxes sur la consommation des carburants, sur l'octroi de Mer, etc... Et ces taxes servent aux collectivités locales et notamment à la Région pour investir dans le développement de La Réunion. De même pour l'octroi de Mer qui participe largement aux budgets des communes.

Ceux qui ont orienté le conflit vers la Région voulaient que celle-ci paye 20 centimes d'euro par litre de carburants. Cela aurait représenté 80 millions à prendre sur nos taxes. Autant de millions en moins à investir dans notre Pays.

Ceux-là jouaient en fait contre La Réunion et faisaient le jeu des grosses compagnies pétrolières. Si on les avait suivis, ces grosses compagnies auraient gardé intact leurs milliards de bénéfice et ce sont les Réunionnais qui auraient été dans l'obligation de payer ces 80 millions.

Les travaux réalisés ou à réaliser par la Région avec ces taxes

- La route des Tamarins
- La reconstruction du pont sur la rivière Saint-Étienne
- Boulevard Sud de Saint-Denis
- La Déviation de Grand Bois - Saint-Pierre/Petite-Ile
- La déviation de Saint-Joseph
- L'aménagement de la RN 3 (Route des Plaines)
- L'aménagement de la RN 5 (Route de Cilaos)

Tout cela représente des centaines et des centaines de millions d'euros. Ce sont des travaux indispensables. Et, en plus, leur réalisation emploie des milliers de travailleurs et de transporteurs, etc...

C'est la raison pour laquelle il ne faut pas toucher à nos taxes qui vont à la Région, au Département et aux Communes et qui sont utilisées pour le développement de notre Pays. Il y a vraiment de quoi réfléchir quand on voit l'attitude des uns et des autres dans ce conflit. Et on est en droit de se poser la question : « Qui roulait pour qui dans cette affaire ? » Heureusement qu'il y a eu la fermeté de la Région. Et elle, elle a joué fermement la carte de La Réunion. Ce qui a abouti à faire économiser aux Réunionnais 41 millions d'euros ; Payés par les pétroliers

La vérité finira par éclater

En conclusion, le conflit des transporteurs permet de déboucher sur une conclusion en trois points :

- le préfet peut faire baisser les prix des carburants
- si le préfet peut, c'est pour tout le monde
- la Région est restée ferme sur une position de principe : tous les Réunionnais sont gagnants.

En quelques jours, il a été possible d'obliger l'Etat à aller chercher 41 millions d'euros chez les compagnies pétrolières. Ce n'est pas rien. Mais la bataille n'est pas terminée. En effet, au-delà du pouvoir d'achat, nous avons tous ensemble des défis considérables à relever dans l'emploi et le logement notamment, et il s'agit de ne pas se tromper d'adversaire. Et dans le conflit des transporteurs comme dans tout conflit, une fois la fureur passée, la vérité finira par éclater.

Ce que les transporteurs ont obtenu

Tous les Réunionnais viennent de bénéficier d'une baisse de prix de 10 centimes d'euro par litre de carburant. Les transporteurs ont quant à eux obtenu 10 centimes d'euros de plus pris sur une recette exceptionnelle des collectivités. A cela s'est ajouté toujours l'engagement des donneurs d'ordre à payer la surcharge carburant aux transporteurs dans les contrats passés. Cela représente une recette supplémentaire de 18 centimes d'euros par litre de gazole. C'est donc au total 38 centimes par litre de gazole obtenu par les transporteurs. Il est également question de mettre en place à La Réunion un gazole détaxé pour ces professionnelles par voie législative.

Suite à la négociation, le Préfet a décidé de baisser de 10 centimes les prix des carburants. Cette baisse concerne tous les usagers (y compris les transporteurs) et représente une somme de 41 millions d'euros prise sur les bénéfices des sociétés pétrolières.

Prendre dans la caisse de la Région, c'est prendre dans la poche des Réunionnais

A cette baisse générale, les transporteurs vont bénéficier d'un remboursement supplémentaire de 10 centimes d'euro par litre de gazole. Cette baisse correspond à une enveloppe de 2.5 millions d'euros pris sur une recette exceptionnelle 2008 des collectivités qui ne pourra bien entendu plus être mis au service d'investissement pour tous les Réunionnais. Cette recette a été prise sur l'Octroi de Mer payé par les Réunionnais et leur appartenant. Elle est répartie entre la Région pour 1 million d'euros



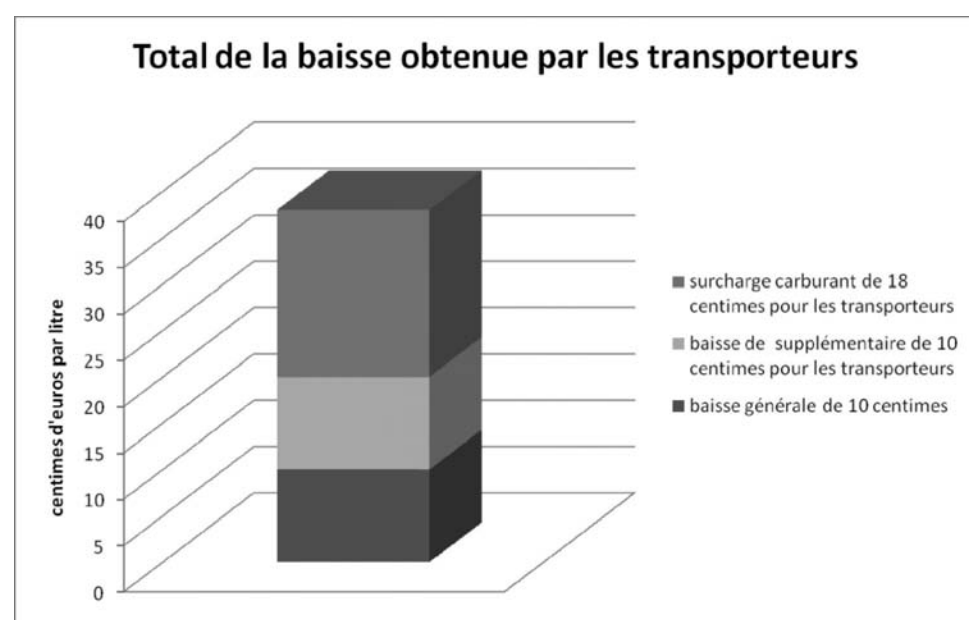
et les 24 communes pour 1,5 million d'euros. Si la Région et les communes ont accepté de la restituer à cette occasion c'est à titre provisoire et exceptionnel pour aider à dénouer le conflit.

A ces deux baisses, les transporteurs ont également obtenu l'engagement des donneurs d'ordre à répercuter la surcharge carburant dans les contrats passés avec effet rétroactif au 1er septembre. Ce réajustement tournerait autour de 18 centimes d'euros par litre de carburant.

Au total, les transporteurs ont donc obtenu environ 38 centimes par litre de carburant soit davantage que leur revendication de 20 centimes.

Il est également question de mettre en place à La Réunion un gazole détaxé pour les transporteurs. Lors de la réunion de vendredi dernier à la préfecture, ce point faisait partie des revendications des transporteurs. Les signataires du protocole ont apporté leur soutien à la démarche engagée auprès du gouvernement visant à la mise en place d'un carburant professionnel à La Réunion.

Risham Badrouline



La baisse totale obtenue par les transporteurs est évalué à 38 centimes par litre de carburants

L'IMPACT DE LA CRISE

En cinq jours, l'économie locale a été complètement asphyxiée

L'activité économique a particulièrement souffert de ces barrages de routes alors que la Réunion subit déjà les conséquences de la grave crise économique et financière qui secoue le Monde.

Les stations services, les grandes surfaces ont été prises d'assaut, les écoles fermées, des agriculteurs en colère, le port paralysé, les porte-conteneurs déviés vers Maurice... Ce blocus a coûté cher à l'économie locale qui a été davantage fragilisée.

Tous les secteurs touchés : la restauration, le commerce alimentaires et non alimentaire...

Tous les secteurs économiques de l'île ont été touchés : la restauration, le commerce alimentaires et non alimentaire, les industries notamment alimentaires avec la pertes de leurs produits frais. La trésorerie des entreprises a été affectée. Partout, il y a une perte considérable du chiffre d'affaire. Les entreprises de petites tailles déjà fragilisées par la crise, ont vu leurs problèmes s'accroître... Personne n'a été épargnée.

Des pertes considérables pour le secteur agricole

Les agriculteurs et éleveurs se posent la question de savoir s'ils vont pouvoir se relever de ce coup dur. Pas de marché de gros jeudi, ni lundi et des marchés forains quasi déserts. Les planteurs et les bazardeurs ont dû jeter une grosse partie de leur production. A Saint Pierre, un grossiste a dû jeter 20 tonnes de tomates trop mûres et des dizaines de palettes d'ananas destinées à l'exportation sont restées au soleil faute d'avoir pu accéder à la zone de fret de Gillot. Pour les agriculteurs le conflit des transporteurs restera un très mauvais souvenir.

L'image touristique de La Réunion ternie

Le secteur touristique a également subi de plein fouet le mouvement de contestation. Touristes cloués à l'hôtel, changement de plan des vacanciers, prestataires en crise... la situation était comparable à une période cyclonique. D'autant plus que le mois de novembre est la meilleure période touristique de l'année.

Les manifestations désertées

Quant aux manifestations, elles ont été désertées. Ça été le cas durant ce week-end de la foire des Mascareignes. A peine 400 visiteurs vendredi, un peu mieux samedi. A Saint Joseph, la fête du safran qui draine normalement 40 000 personnes sur les cinq jours n'avait réalisé qu'une centaine d'entrées dimanche.

Bien qu'un bilan chiffré n'ait pas encore été réalisé, ce conflit a touché tous les secteurs de l'activité économique de l'île. Celle-ci a été fortement affectée. Combien de temps mettra-t-elle pour s'en remettre ?

www.temoignages.re

"Témoignages" sur Internet

Tous les jours, plus de 7.000 personnes lisent en ligne "Témoignages". En ligne, vous avez accès au dossier complet sur le prix des carburants. Venez réagir, venez débattre, "Témoignages" vous donne toutes les informations nécessaires sur ce dossier qui concerne tous les Réunionnais

Lisez "Témoignages", soutenez "Témoignages" et abonnez-vous à "Témoignages" Ensemble nous gagnerons cette bataille.



ÉCOUTEZ K.O.I.

Venez débattre et accéder à toutes les informations sur le dossier du prix des carburants. Du lundi au vendredi, de 7 heures à 9 heures dans l'émission "Alon kozé"

NORD : 98.4 • NORD EST : 98.1 • EST : 100.4 • PLAINE DES PALMISTES : 102.6
SALAZIE : 92.1 • CILAOS : 88.5 • SUD : 96.6 • OUEST : 98.5 • NORD OUEST : 97